

Appel à candidatures
Résidence de recherche et de création

BOIRE L'EAU DU LAC

25 mai — 3 juillet 2026

Date limite d'envoi des candidatures : 5 avril 2026



BOIRE L'EAU DU LAC

Dans le cadre de son nouveau projet artistique et culturel **Vassivière, Île-Jardin**, le Centre International d'Art et du Paysage de l'Île de Vassivière (CIAPV) lance Boire l'eau du lac, un premier appel à candidature de résidence sur la thématique de la biodiversité, prenant pour objet l'ensemble du vivant sur l'île.

La résidence propose une redécouverte et une relecture de la Charte Paysagère du Pays de Vassivière « Boire l'eau du lac », réalisée en 2002 par Gilles Clément. Autour de ce lac, le jardinier paysagiste y a identifié douze unités morphologiques et écologiques remarquables, interdépendantes et appelées « jardins », dont « l'île-jardin » de Vassivière. Cependant, cette charte rédigée pour le compte du Syndicat Mixte Le Lac de Vassivière et du CIAPV, n'a pas eu de suite.

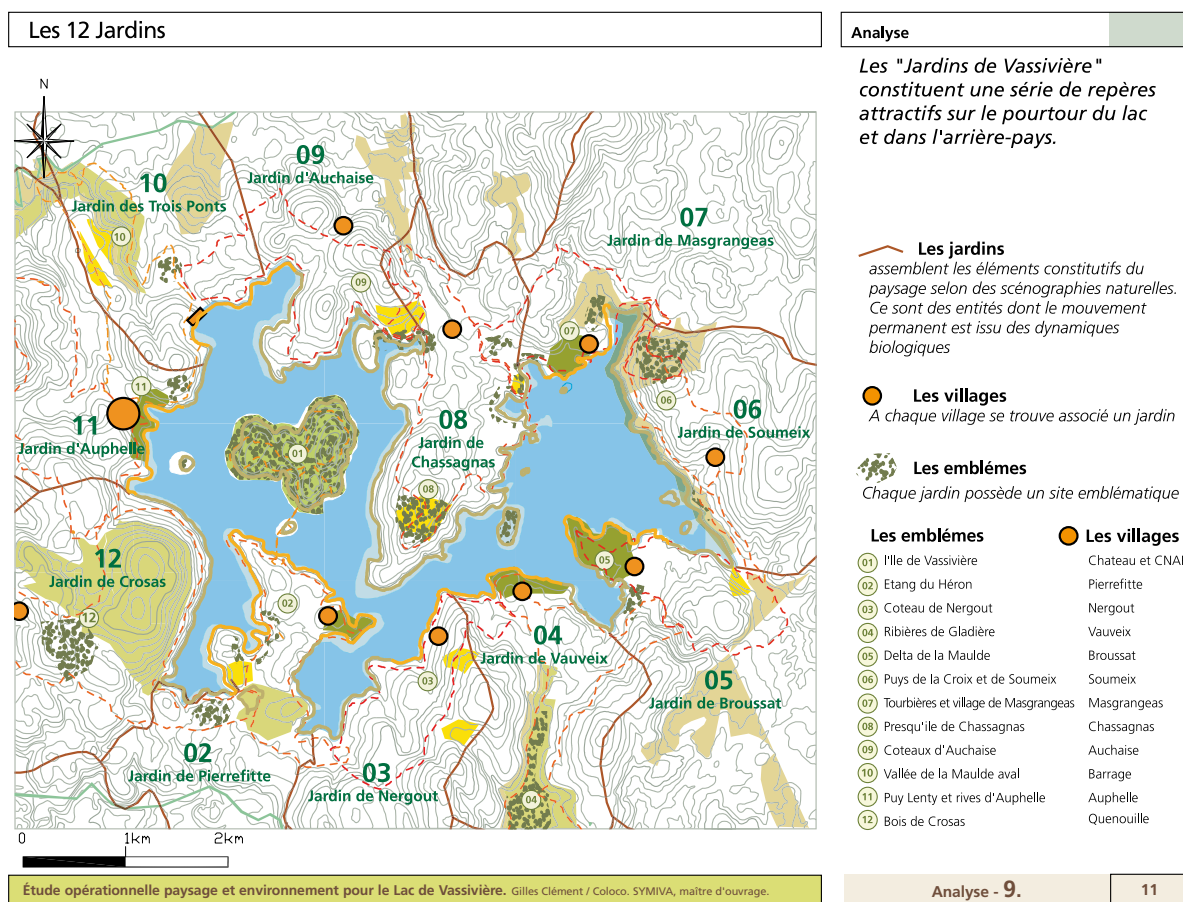
La résidence est ouverte aux **artistes, architectes, paysagistes, scientifiques, chercheur.euse.s etc., français.e.s et internationales.aux** afin de renforcer l'expérimentation aux croisements de savoirs scientifiques et artistiques.

Les candidat.e.s seront invité.e.s à reconsidérer un ou plusieurs des sites du *Pays de Vassivière* en prenant en compte la situation actuelle du changement climatique et ses effets accélérateurs ainsi que les multiples formes de relation entre les habitants et visiteurs humains et non-humains de l'île de Vassivière. Iels peuvent s'inspirer également du célèbre concept du Tiers paysage de Gilles Clément, élaboré au cours d'une étude de paysage pour le CIAPV une année avant la charte paysagère, qui postule que les terrains en friches ou délaissés agissent comme des territoires refuges et d'accueil de la diversité écologique.

La résidence comprendra des rencontres avec Alain Freytet, paysagiste et co-auteur d'un diagnostic paysager de l'île de Vassivière commandé par la Région Nouvelle-Aquitaine en 2023-2024, ainsi qu'avec d'autres expert.e.s œuvrant dans les domaines du paysage, de l'habitat et de la transition écologique.

Les propositions de projets peuvent être spéculatives, analytiques ou poétiques, et peuvent imaginer des interventions éphémères ou durables autour de l'île et du territoire environnant. Elles feront l'objet d'un temps de restitution le jeudi 2 juillet. Inspirée par les principes et les intentions d'intervention de Gilles Clément stipulés dans la charte, cette résidence vise à réfléchir à la manière dont nous vivons, partageons, comprenons et prenons soin de ce territoire.

Une journée portes ouvertes organisée le jeudi 2 juillet permettra aux participant.e.s de présenter les résultats de leurs recherches et de leurs explorations, qu'elles soient abouties ou encore en cours.



LE CIAP VASSIVIÈRE

Le Centre International d'Art et du Paysage de l'Île de Vassivière (CIAPV), en Nouvelle-Aquitaine, soutient la recherche, l'expérimentation, la production et la diffusion de l'art contemporain. Unique dans le paysage artistique français, le CIAPV est connu pour son architecture contemporaine remarquable conçue par Aldo Rossi et Xavier Fabre, sa collection permanente en plein air, le Bois de sculptures et son programme d'expositions, résidences, éditions et événements explorant l'art et le paysage. Situé sur le Plateau de Millevaches en Limousin, le CIAPV est solidement ancré dans son contexte rural tout en tissant des liens nationaux et internationaux. Les artistes ou chercheur.euse.s sont invité.es à créer et présenter des œuvres en relation directe avec le territoire, tout en interrogeant des préoccupations sociales, politiques et environnementales contemporaines plus larges.

Les résidences du CIAPV favorisent la recherche, l'échange et la production d'œuvres d'artistes et de chercheur.euse.s français.e.s et internationales.aux. À travers des séjours d'un à quatre mois, les résident.e.s se voient proposer une immersion dans le paysage, l'histoire et la culture de l'île de Vassivière et de sa région environnante. Site privilégié d'expérimentation et d'exploration artistiques, les résidences constituent un point d'ancrage et un élément moteur des activités du CIAPV.

Le programme de résidences a été imaginé pour favoriser l'inspiration et la conception de projets ayant trait au territoire rural dans lequel est implanté le CIAPV. Un territoire riche, qui conjugue paysages naturels et artificiels, architecture iconique et art contemporain. Dans ce cadre, les artistes et les chercheur.euse.s sont invité.es à postuler en vue de développer un projet de recherche et/ou de création, en lien ou en résonance avec le territoire sur lequel est implanté le CIAPV, ainsi qu'avec les thématiques de son projet artistique et culturel.



Le Centre International d'Art et du Paysage — Île de Vassivière. Photo : © Charles Villa

LE PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL DU CIAPV

Nouveau projet artistique et culturel du CIAPV, *Vassivière, Île-Jardin* vise la création d'un laboratoire de recherche artistique et environnemental à l'échelle d'une île qui a pour but de développer les potentialités écologiques du site et l'expérimentation au croisement de savoirs scientifiques et artistiques.

Déployé de 2026 à 2029, *Vassivière, Île-Jardin* s'inscrit dans la lignée du projet *Situer le paysage* (2022–2025). Ce dernier visait une exploration des relations entre l'humain et l'environnement, s'appuyant sur un ancrage fin et profond dans le territoire de Vassivière pour évoluer vers les échelles régionale, nationale et internationale. Conservant cette orientation, le nouveau projet élargit son champ d'intervention pour englober des projets qui peuvent atténuer l'impact des humains sur l'environnement tout en ouvrant de nouvelles voies et perspectives sur les liens entre les êtres humains et les règnes animal et végétal. Les artistes et l'expérimentation artistique restent au cœur du projet, offrant des moyens de reconsidérer et de reconfigurer ces liens et de proposer de nouveaux récits.



Le Centre International d'Art et du Paysage — Île de Vassivière. Photo : © CIAPV

CONDITIONS D'ACCUEIL

HONORAIRES DE RÉSIDENCE

Le CIAPV prend en charge une allocation de résidence de mille deux cents euros (1200 € net à payer) par mois, soit mille huit cents euros au total (1800 € net à payer) pour les 6 semaines de résidence.

BUDGET DE PRODUCTION

Le CIAPV alloue la somme de trois cent soixante-quinze euros (375 €) TTC pour les 6 semaines de résidence, utilisable pendant le temps de résidence en tant que budget de production.

ACCOMPAGNEMENT DES RÉSIDENT.E.S

Le CIAPV facilite les recherches et rencontres des résident.e.s sur le territoire. Il apporte un soutien intellectuel et logistique, et accompagne les résident.e.s en établissant des liens avec des experts et des institutions locales et en mettant à leur disposition les compétences de son équipe, son équipement et son réseau professionnel. Dans la mesure de son temps disponible, le régisseur du CIAPV apporte une aide technique, et propose un accès limité et encadré à l'atelier technique. L'utilisation des machines de l'atelier se fait sous son contrôle.

LOGEMENT

Chaque résident.e loge dans un cottage avec vue sur le lac de Vassivière, situé dans un camping à une dizaine de minutes du CIAPV en voiture. D'une surface de 26 m², il dispose d'un espace cuisine équipé ouvert sur un coin salon, d'une chambre avec 1 lit double (140 x 190), d'une chambre avec 3 lits simples (80 x 190 ; dont un lit superposé), d'une salle d'eau avec douche et lavabo, et d'un WC séparé. Le chauffage est assuré par un climatiseur réversible. Le cottage possède une terrasse couverte, dotée d'un salon de jardin, et donnant sur le lac de Vassivière.

ESPACES DE TRAVAIL

Les 3 résident.e.s partagent des espaces de travail dans le Château de l'île de Vassivière répartis de manière ouverte sur 192 m² et sur plusieurs niveaux. Ils sont chauffés par géothermie et équipés d'internet bas débit. Pensé par les architectes comme un lieu neutre favorisant la recherche et l'inspiration, plutôt que comme un atelier de pratique, les espaces de travail ne sont pas équipés d'outils techniques ni informatiques. Le CIAPV met à disposition des résident.e.s des chaises de bureau et des tables à tréteaux pour qu'ils soient libres de s'installer dans ces espaces comme ils le souhaitent. Il est possible d'emprunter des outils manuels et électriques de base auprès de l'atelier technique du CIAPV.

ESPACES DE CONVIVIALITÉ

Trois pièces situées à l'étage supérieur du Château sont mises à la disposition des résidents pour se retrouver et préparer leurs repas.

ACCÈS

L'île de Vassivière (70 ha) est située sur un lac artificiel de 1000 hectares, à 700 m d'altitude sur le Plateau de Millevaches en Limousin, au confluent des départements de la Haute-Vienne et de la Creuse, sur la commune de Beaumont-du-Lac (à 60 km de Limoges). La gare la plus proche, Eymoutiers-Vassivière, est située à 13 km du CIAPV (environ 25 min de voiture).

DÉPLACEMENTS

Le CIAPV prend en charge le déplacement aller et retour de la ou le résident.e depuis son lieu de domicile jusqu'au CIAPV, dans la limite de trois cents euros (300 €) TTC.

Il est nécessaire pour les résident.e.s de posséder un permis de conduire. Le CIAPV met à disposition un véhicule partagé avec l'équipe, ainsi qu'un forfait carburant correspondant à 1 plein par mois.



Le Château de l'Île de Vassivière.

Photos — En haut : © Thomas Raynaud. En bas : © CIAPV.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

DATE LIMITE D'ENVOI DES CANDIDATURES :
LE DIMANCHE 5 AVRIL 2026 À MINUIT (UTC+2)

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

La résidence est ouverte aux artistes, architectes, paysagistes, designer.euse.s, scientifiques, chercheur.euse.s etc., confirmé.es ou émergent.es, pouvant justifier d'une expérience et d'une reconnaissance professionnelle. Il est demandé aux candidat.e.s de parler français ou anglais. Faire état d'une pratique sensible aux défis de transformations écologiques actuels est un plus. Le jury sera attentif aux formes de création originales et novatrices, répondant à la période de mutation environnementale et politique actuelle. Les candidat.e.s seront choisi.es sur la base de la pertinence de leur démarche et la qualité de leur travail.

DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidatures sont à adresser (en français ou en anglais)
uniquement par mail à : acourboulay@ciapvassiviere.org

Le dossier doit comporter 5 pièces jointes en format pdf
(poids maximum de l'ensemble : **6 Mo**) :

1. un dossier illustré représentatif du travail général du/de la candidat.e
2. un CV listant diplômes, expositions, publications, résidences, bourses, etc, comprenant les coordonnées complètes du candidat (adresse, mail, téléphone), date et lieu de naissance, lieu de vie actuel, réseaux sociaux éventuels
3. une note d'intention du projet proposé (**1 page A4 maximum**)
4. une courte note de synthèse résumant le projet (**400 signes maximum, espaces compris**)
5. une courte biographie de l'artiste/ le/la chercheur.euse (**700 signes maximum, espaces compris**)

PROCESSUS DE SÉLECTION

Les candidat.e.s présélectionné.e.s par le CIAPV seront prévenu.e.s par mail le **vendredi 10 avril 2026**. Iels seront invité.e.s à présenter en personne ou en visioconférence leur projet devant un jury qui se tiendra le **lundi 20 avril 2026**.

Le jury sera composé de la directrice du CIAPV, Alexandra McIntosh, de la coordonnatrice des résidences, Agnès Courboulay, et de membres externes évoluant dans le domaine du paysage. Les auditionné.e.s seront averti.e.s du choix du jury dans un délai d'une semaine maximum suivant la date du jury.

Pour tous renseignements complémentaires sur le lieu de résidence, vous pouvez vous rendre sur le site internet du CIAPV (ciapvassiviere.org), ou contacter Agnès Courboulay, coordonnatrice des résidences : acourboulay@ciapvassiviere.org

Le programme de résidences du Centre International d'Art et du Paysage reçoit le financement de la Région Nouvelle-Aquitaine et du ministère de la Culture — Drac Nouvelle-Aquitaine.

CIAP  Vassivière